

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
Délibération n° <b>XXXX/2024</b>	<b>Objet</b> : Location du logement communal sis 7 rue du Faubourg Saint Marceau 94440 Marolles-en-Brie.

Conseillers en exercice : 27

Présents :

Pouvoirs :

Absents :

Votants :

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre à 19h30,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni à la Mairie en séance  
publique sous la présidence de Alphonse BOYE, Maire,

**Présents :**

**Absents représentés :**

**Absents :**

M ..... a été nommé secrétaire de séance.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2241-1 ;

**Vu** le Code général de la propriété des personnes publiques ;

**Vu** la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des  
régions ;

**Considérant** que la commune dispose d'un logement communal sis 7 rue du Faubourg Saint Marceau  
qu'elle propose à la location ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de réviser le montant du loyer de ce logement ;

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

**A**

**ARTICLE 1 : PROPOSE** ce logement à la location.

**ARTICLE 2 : FIXE** le montant du loyer à 1 000 (Mille) euros par mois hors charges.

**ARTICLE 3 : DEMANDE** une caution d'un mois de loyer, hors charges, au futur locataire.

**ARTICLE 4 : DIT** que le montant du loyer sera révisable annuellement selon la variation de l'indice de  
référence des loyers de l'INSEE.

**ARTICLE 5 : AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à  
cette location.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 26 septembre 2024

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Secrétaire de séance

Alphonse BOYE

Maire de Marolles-en-Brie

*Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa  
publication et peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*